



COMITE REGIONAL LANGUEDOC ROUSSILLON

Fédération Française de Cyclisme

Adresse :

Comité Régional de Cyclisme

Maison Régionale des Sports

1039 Rue Georges MELIES

34000 MONTPELLIER

Tél : 04-67-22-49-63 / Fax : 04 67 82 16 65

e.mail : FFC.ComiteLR@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.ffclr.fr/>

TROPHÉE RÉGIONAL DE CYCLO-CROSS 2014-2015

Cahier des charges et Règlement :

Art. 1 : Un Trophée Régional de Cyclo-Cross est mis en place par le Comité Régional FFC du Languedoc-Roussillon, dans le but de promouvoir l'activité du Cyclo-Cross.

Art. 2 : La saison de Cyclo-Cross est ouverte du 1^{er} week-end de septembre au dernier week-end de février inclus.

Art. 3 : Seuls les cyclistes titulaires d'une licence FFC en Languedoc-Roussillon, dans les catégories suivantes - Cadets, Juniors, Seniors (1, 2, 3, Master 30 et 40 ans) et Dames, pourront marquer des points au Trophée Régional de Cyclo-Cross. Les Dames à partir de junior courent avec les juniors garçons et les master 50 et 60 ans courent avec les juniors garçons également, mais auront un classement distinct.

Trophée Cadets Coureurs nés en 1999 - 2000

Trophée Juniors Coureurs nés en 1997 - 1998

Trophée Seniors Coureurs nés de 1986 à 1996

Trophée Dames Coureurs nés en 1996 et avant

Trophée Master 40 nés de 1966 à 1975

Trophée Master 50 et + nés de 1965 et avant

Art.4 : Circuit

La distance du circuit doit être comprise entre 1500 m et 3500 m.

Art.5 : Dépannage

1 stand de dépannage (simple ou double) minimum, ou 2 stands maximum doivent être matérialisés le long du circuit. Tout changement de vélo ou de roues doit être effectué au stand de dépannage sous peine de disqualification.

Art. 6 : Matériel
Les vélos de types « Route » ou « VTT » sont autorisés (guidons plats autorisés)

Art. 7 : Horaires de départs des différentes catégories préconisés,
11H00 : Ecoles de Cyclisme,
12H00 : Minimes (20 mn),
13H00 : Cadets et Dames (30 mn),
14H00 : Juniors (40 mn),
15H00 : Seniors (50 mn) (15h00 étant une heure butoir).

Art. 8 : Grilles de départ :
Les grilles de départ sont établies comme suit :
1^{ère} épreuve : Les 10 1^{ers} du trophée de l'année précédente, suivis des 5 1^{ers} du trophée de la catégorie inférieure (pour ceux qui sont montés de catégorie), puis par ordre d'arrivée des inscriptions.
Epreuves suivantes : Selon le classement provisoire du trophée en cours, puis par ordre d'arrivée des inscriptions.
Les vélos type Vtt sont appelés après les coureurs qui utilisent les vélos de type cyclocross

Art. 9 : Ce Trophée Régional par points sera disputé sur toutes les épreuves du calendrier régional Languedoc-Roussillon de Cyclo-Cross. Tous les résultats seront comptabilisés (pas de Joker).

Art. 10.1 : La participation au Championnat Régional et interrégional est obligatoire pour pouvoir prétendre à une sélection au Championnat de France.

Art. 10.2 : La participation au Championnat Régional et Interrégional Méditerranéen attribue un bonus de 50 points au Trophée Régional cyclo-cross.

Art 10.3 : La participation à une manche du Challenge National, ou une sélection en équipe Régionale ou Nationale, le jour d'une épreuve du Trophée Régional, attribue 50 points.

Art. 11 : Le classement sera établi par l'addition des points acquis dans les différentes épreuves, à la place réelle au scratch.
Pour toutes les courses de même durée. (ex : cadets/dames, juniors/dames, seniors/masters...), et même si des coureurs de comités extérieurs sont intercalés, chaque coureur marque des points selon le barème ci-après :

Barème des points : (50 premières places)

100-90-81-73-66-60-55-51-48-46-44-42-40-38-36-35-34-33-32-31-30-29-28-27-26-25-24-23-22-21-20-19-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 points

Art. 12 : En cas d'égalité : le classement du Championnat Régional sera prépondérant.

Art. 13 : Classement des manches

A l'issue de chaque manche, le classement de l'épreuve sera transmis au responsable du classement du trophée régional dans les plus brefs délais. (Stéphane Roger, Président de la commission Technique) rog.steph@hotmail.fr

Art. 14 : La dotation du Trophée Régional de Cyclo-Cross 2014-2015, est la suivante

Dames (junior/senior) (3 prix)	1 ^{ère} 30 € -	2 ^{ème} 20 € -	3 ^{ème} - 15 €
Cadets (3 prix)	1 ^{er} 30 € -	2 ^{ème} 20 € -	3 ^{ème} - 15 €
Cadettes (3 prix)	1 ^{er} 30 € -	2 ^{ème} 20 € -	3 ^{ème} 15 €
Juniors (3 prix)	1 ^{er} 40 € -	2 ^{ème} 30 € -	3 ^{ème} - 20 €
Seniors (6 prix)	1 ^{er} 80 € -	2 ^{ème} 60 € -	3 ^{ème} - 50 €
	4 ^{ème} - 40 €	5 ^{ème} 30 € -	6 ^{ème} 20 €
Master 30, 40, 50, 60 (1 prix)	Trophée au 1 ^{er}		

Les 1ers de chaque catégorie seront récompensés lors de la soirée des champions, leur présence sera obligatoire pour recevoir leur prix.

Calendrier Cyclo-Cross Languedoc Roussillon et Trophée Régional 2014/2015

21/09/2014	CYCLO CROSS DE MENDE	VC MENDE LOZERE	48
28/09/2014	CYCLO CROSS ST AMBROIX - EC	VS ST AMBROIX	30
05/10/2014	CYCLO CROSS SAINTE CECILE D'ANDORGE	VC CEVENOL	30
12/10/2014			
19/10/2014	CYCLO CROSS DE FLORAC	LA FLECHE FLORACOISE	48
25/10/2014	CYCLO CROSS DE ST CHELY	UC ST CHELY	48
26/10/2014	CYCLO CROSS DE LA CANOURGUE	LA FLECHE FLORACOISE	48
01/11/2014	CYCLO CROSS DE PORTES	VC CEVENOL	30
02/11/2014	CYCLO CROSS D'ALES	VS GRAND ALES	30
09/11/2014	CYCLO CROSS DE NIMES	SVC NIMOIS	30
23/11/2014	CYCLO CROSS DU TERRAL	VC VEDASIEN	34
30/11/2014	CYCLO CROSS DU BOULOU	CC LE BOULOU	66
07/12/2014	CHAMPIONNAT REGIONAL	VC SPIRIPONTAIN	30
21/12/2014	CYCLO CROSS COMITE DE L'AUDE	CD 11/ VS NARBONNAIS	11
03/01/2015	INTERREGION	CC LE BOULOU	66
10/01/2015	CHAMPIONNAT DE France		

Pour info :

- Dimanche 12 Octobre 1^{er} Challenge National Besançon
- Dimanche 16 Novembre 2^{ème} Challenge National Sisteron
- Dimanche 14 Décembre 3^{ème} Challenge National Lanarvilly

- Dimanche 11 Janvier Championnat de France Pont Chateaux

La commission Technique Languedoc Roussillon.